

LA CLÉ DU SUCCÈS D'UN RÉGIME D'ASSURANCE CONTRE LES LÉSIONS PROFESSIONNELLES

ITCILO E-CAMPUS / CONNAISSANCE EN LIGNE

Module 13

Liens entre la prévention, l'indemnisation et les politiques de retour au travail





Vue d'ensemble

Le module 13 stipule qu'un système EIIS efficace doit être préventif, curatif, et doit promouvoir la réinsertion professionnelle.

Ce module explore donc les liens entre la prévention, l'indemnisation et la réinsertion professionnelle.

Ce module passe en revue l'impact positif des politiques de prévention et des politiques de réinsertion professionnelle. Il s'intéresse aux répercussions financières sur le fond d'indemnisation EIIS et aux conséquences socioéconomiques. Il se base notamment sur des résultats récents de recherche et présente plusieurs études de cas pratiques.

Résultats d'apprentissage

A la fin du module 13, les participants auront:

- Acquis une plus large compréhension des coûts des accidents du travail et des maladies professionnelles pour les employeurs, les travailleurs et la communauté;
- Acquis une plus large compréhension des bénéfices de l'indemnisation, de la prévention et de la réadaptation pour les employeurs, les travailleurs et la communauté;
- Compris les liens entre les efforts de prévention, d'indemnisation et de réinsertion professionnelle.

- L'estimation du coût économique des mauvaises conditions de travail est cruciale pour les décideurs qui souhaitent améliorer la santé et la sécurité au travail (SST)
- Cependant, à l'heure actuelle, il est difficile d'évaluer précisément la charge économique et sociale des accidents du travail et des maladies professionnelles. Cela est dû à de nombreux facteurs tels que l'absence de couverture sociale pour certaines catégories de travailleurs (économie informelle), la non-déclaration et la non-indemnisation de nombreuses maladies professionnelles, l'existence de travailleurs « invisibles » dans les chaînes d'approvisionnement mondiales et la fragmentation des données d'assurance.
- Reconnaître les avantages économiques de la SST permettrait de :
 - Sensibiliser et de renforcer les mesures incitatives en faveur de politiques de SST efficaces à tous les niveaux
 - Révéler les coûts totaux des mauvaises conditions de travail et comment ils sont distribués entre les principales parties prenantes
 - Révéler les coûts nets des politiques en comparant les coûts d'action et d'inaction
 - Identifier les risques ou secteurs prioritaires en matière de SST
 - Faciliter l'intégration des politiques en rendant plus visibles les liens entre la SST et les autres domaines d'intervention

- Le processus économique consiste à identifier les coûts supportés par chaque partie prenante résultant des accidents du travail et des maladies professionnelles pouvant être évités :
 - 1. Les employeurs
 - 2. Les travailleurs
 - 3. La communauté au sens large

1. Coûts pour l'employeur :

- Direct : paiements effectués par les entreprises aux travailleurs victimes d'un accident ou d'une maladie professionnelle ou aux fournisseurs de soins médicaux pour couvrir les frais liés aux traitements
- Indirect : perte, retard ou dégradation de la production

2. Coûts pour les travailleurs :

Tangible :

- Perte de revenus et frais médicaux non remboursés ou non assumés par l'employeur ou le régime d'assurance contre les lésions professionnelles
- Certains économistes estiment qu'il est possible d'évaluer le coût de la douleur et de la souffrance par le biais d'un questionnaire ou d'une analyse de marché

Coûts indirects :

- Les travailleurs en mauvaise santé peuvent par exemple avoir des perspectives économiques moins bonnes que ceux qui sont en meilleure santé
- Les autres membres de la famille peuvent également subir un préjudice s'ils doivent réduire leur heures de travail, délaisser leurs études ou réduire leur contribution aux tâches ménagères afin de s'occuper du travailleur malade ou accidenté

3. Coûts pour la communauté au sens large :

- Soit par des programmes mis en œuvre pour l'indemnisation des travailleurs et des employeurs, soit par le financement des prestataires de soins de santé, notamment lorsqu'ils ne sont pas directement liés à l'occurrence des événements (ex : subventions générales).
- Les coûts pour la communauté sont aussi liés au système de tarification :
 - Si la prime d'assurance contre les accidents du travail d'un employeur est majorée à la suite d'un accident, cette augmentation fait partie du coût de l'accident pour l'employeur. La différence entre le coût de prestations et le montant majoré des primes est supporté par le groupe d'assurés.
 - Si le montant de la prime n'est pas lié au coût des prestations, la totalité du coût excédentaire de l'indemnisation est supportée par le groupe d'assurés*.
 - Le même principe s'applique à l'assurance maladie (publique et privée), dont les taux de cotisation ne sont que partiellement sensibles aux réclamations individuelles. Elles répondent au principe de la mutualisation des risques.

^{*} Il s'agit d'une simplification excessive du mécanisme du système de la tarification par incidence (module 7). L'objectif de ces systèmes est rarement d'imputer le coût réel des accidents, mais plutôt de mieux estimer le coût prévu pour chaque employeur sur la base de son expérience passée

- Les conséquences financières et la responsabilité liées à un accident du travail mortel ou à une série d'accidents peuvent avoir de lourdes conséquences pour un employeur
- Des politiques de prévention déficientes ainsi qu'un système d'indemnisation inadéquat empêchent l'économie nationale de se développer. Les accidents du travail et les maladies professionnelles mettent un frein au développement économique national en causant des pertes financières et en nuisant à la compétitivité internationale

Étude de cas : Corée du Sud et coût au niveau national

- En Corée du Sud, la perte de jours de travail due aux accidents du travail et aux maladies professionnelles a dépassé 39 millions de jours en 2003. Ce chiffre est 45 fois plus élevé que le nombre de jours de travail perdus (1,3 millions de jours) en raison de conflits de travail pour la même année. Les pertes économiques dues aux accidents du travail et aux maladies professionnelles en 2003 sont estimées à 124 091 millions de wons, ce qui inclut les indemnités pour accidents du travail et les pertes indirectes. En comparaison, les conflits de travail ont causé des pertes de production 24 972 millions de wons.
- Ces chiffres suggèrent que les accidents du travail et les maladies professionnelles peuvent causer des pertes en termes financiers et en nombre de jours de travail à des niveaux pouvant affecter la compétitivité nationale et celle des entreprises

Source : Analyse des catastrophes industrielles par le ministère du Travail en Corée (2004) et statistiques du travail par l'Institut coréen du travail (2004)

Pourquoi le régime d'indemnisation des travailleurs et la santé et la sécurité au travail doivent-ils être liés?

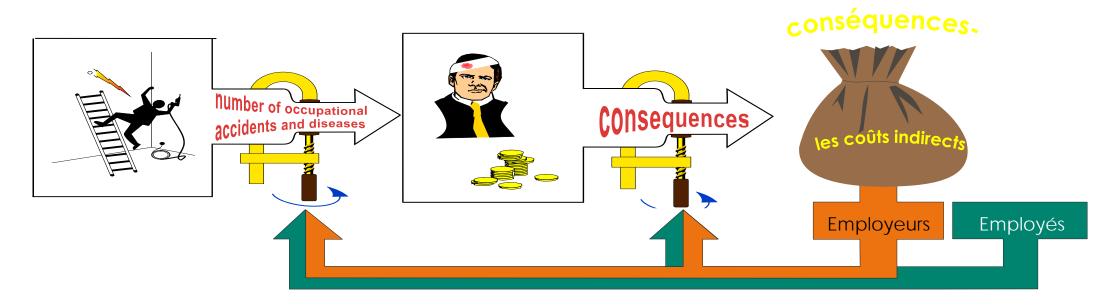
- Les prestations versées par le régime d'assurance contre les lésions professionnelles constituent une excellente source de données sur les accidents du travail et les maladies professionnelles. La collecte de ces données et leur analyse sont essentielles à la définition d'une politique de SST qui contribue, à son tour, à la pérennité financière du régime d'assurance
- L'avantage des régimes d'assurance contre les lésions professionnelles est qu'ils sont gérés par des organismes centralisés, et permettent donc de détenir des renseignements pertinents d'une juridiction donnée concernant les lésions professionnelles
- L'analyse des données permet d'élaborer un plan efficace pour faciliter le retour au travail des travailleurs blessés ou malades
- Les progrès technologiques ont créé des possibilités d'améliorations et d'innovations en matière de prévention, d'indemnisation et de réadaptation

Quels sont les avantages de regrouper le régime d'assurance et la supervision des services de SST au sein d'un même organisme public?

- Lorsque l'indemnisation et la politique de SST sont mises en œuvre par une seule organisation, la coordination des activités et le partage des données en temps réel peuvent être facilités par le biais d'un réseau informatique commun
- Un régime EII optimal :
 - Augmente l'efficacité des activités d'inspection et de prévention au travail
 - Améliore la collecte et la circulation des données sur les blessures, les maladies et les risques présents sur les lieux de travail
 - Aide à identifier les priorités d'intervention
 - Est un avantage considérable pour tous
- Des études internationales ont révélé que les programmes modernes d'indemnisation des travailleurs sont plus efficaces lorsqu'ils sont étroitement liés aux bonnes pratiques en matière de santé et de sécurité au travail, particulièrement aux bonnes mesures de prévention

- Dans de nombreux pays, une partie du fonds des régimes EII est allouée à la mise en place de politiques liées à la SST
- Les activités de SST devraient améliorer la sécurité sur les lieux de travail et la prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles. Elles contribuent à la stabilité du fonds du régime EII et à sa bonne gestion en réduisant les dépenses d'indemnisation
- Les activités de SST peuvent engendrer une réduction des coûts d'assurance contre les lésions professionnelles pour un employeur dans le cadre d'un système de tarification différentielle ou d'un système de notation au mérite. Cela peut inciter les employeurs à contribuer au régime EII et à accorder plus d'attention à la sécurité sur le lieu de travail et à la prévention des accidents et des maladies professionnelles.
- Établir un lien entre le régime EII et la SST peut améliorer la coopération entre les employeurs et les travailleurs. La page suivante illustre le rapport entre la prévention, l'indemnisation et le retour au travail (par le biais de la réadaptation)

Effets de la prévention et de la réadaptation



Influence de la prévention

Influence de la réadaptation

Exemples de programmes nationaux :

- Le programme Baufit, mis en place par la commission autrichienne des accidents du travail (AUVA), offre des interventions et des formations subventionnées afin de réduire les charges de stress et la fréquence des accidents sur les chantiers de construction.
- Le programme de soutien à la sécurité des déplacements domicile-travail de la SOCSO, en collaboration avec l'Institut malaisien de recherche sur la sécurité routière
- L'organisme allemand d'assurance accident obligatoire de l'industrie de la boucherie : système de variation des primes et de financement de la sécurité et de la santé
- Le régime tarifaire de la Commission de la sécurité professionnelle et de l'assurance contre les accidents du travail de l'Ontario (CSPAAT)

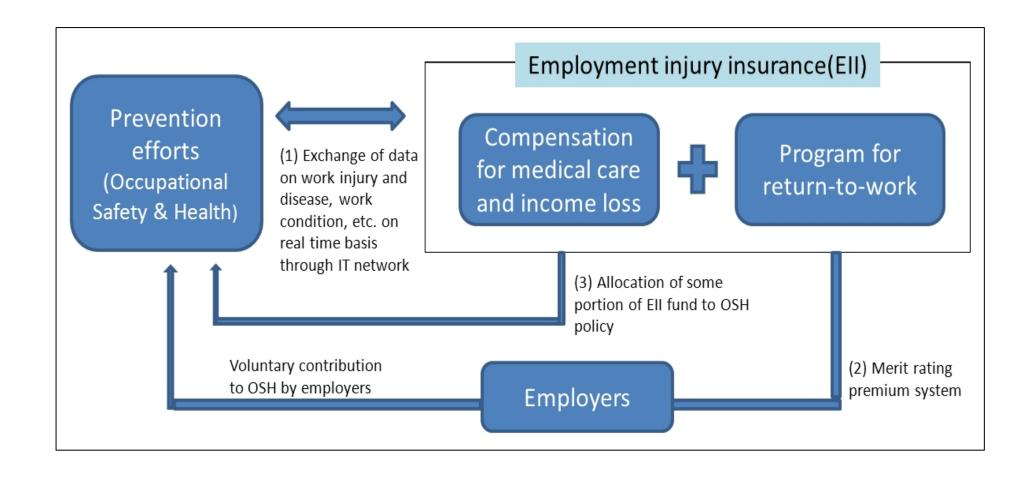
Exemples de programmes nationaux :

- Programme de bonus MATA en Finlande
- Système de variation des taux de primes INAIL en Italie
- Le système de bonus-malus en Belgique
- La réduction du taux de prime du régime EII en France

Exemples de programmes nationaux :

- Le programme de partenariat pour la réduction des blessures au Canada (Colombie-Britannique)
- Le fonds de prévention au Danemark
- Les Aides financières simplifiées et les Contrats de prévention en France
- La politique de prévention des accidents majeurs et le système de gestion de la sécurité au Royaume-Uni

- La prévention devrait permettre de réduire le nombre d'accidents du travail et la réadaptation devrait permettre d'atténuer le degré d'invalidité des travailleurs blessés et d'augmenter le taux de retour au travail
- Les efforts de prévention et de réadaptation devraient permettre de réduire les dépenses du régime
 Ell et favoriser la stabilité financière
- La réduction du coût des prestations du régime EII peut mener à une réduction de la cotisation des employeurs
- Le système de tarification peut être conçu de façon à inciter à la prévention, notamment par le biais de taux de cotisation différentiés ou un système de tarification par incidence (voir la figure à la page suivante)



- La plupart des pays qui ont un régime EII ont récemment étendu leur politique pour y inclure la prévention et la réadaptation
- L'implantation d'un volet de prévention et de réadaptation requiert d'importantes ressources humaines et financières
- Le moment de l'implantation du régime EII est important, surtout si une partie du fonds doit être disponible et allouée à la prévention et à la réadaptation
- La rentabilisation du volet prévention et réadaptation pourrait prendre un certain temps avant de se matérialiser par une réduction du taux d'incidence et du coût des prestations et éventuellement abaisser le taux de cotisation au régime EII

- Plusieurs facteurs peuvent contribuer à réduire le nombre d'accident de travail, notamment le progrès technologique, la modernisation industrielle et la désindustrialisation
- Les décideurs doivent pouvoir évaluer dans quelle mesure la prévention réduit le nombre et la gravité des accidents
- Les coûts des accidents de travail et des maladies professionnelles ne sont pas répartis de manière égale et perçus de la même façon entre les individus, les entreprises et la collectivité. Par conséquent, les arguments en faveur de la prévention doivent tenir compte ces perspectives.
- L'étude Rendement de la prévention : Calcul du ratio coût-bénéfices de l'investissement dans la sécurité et la santé en entreprise traite de la question des coûts et avantages d'investir dans la SST du point de vue des employeurs

Rendement de la prévention : Calcul du ratio coût-bénéfices de l'investissement dans la sécurité et la santé en entreprise

- L'étude a été réalisée au début de l'année 2010 par l'Association Internationale de la Sécurité Sociale (AISS),
 l'assurance sociale allemande et l'institution d'assurance sociale allemande pour les secteurs de l'énergie, du textile, des produits électriques et des médias
- Par le biais d'entrevues réalisées auprès de 337 entreprises dans 19 pays, l'étude cherche à savoir si la prévention dans les milieux de travail a un effet micro-économique positif sur les résultats de l'entreprise
- Elle fait référence à une autre étude réalisée par un consortium d'experts pour l'unité « Santé, sécurité et hygiène au travail » de la Direction générale de l'emploi, des affaires sociales et de l'inclusion de la Commission Européenne
- Elle vise à évaluer les coûts des accidents du travail et des maladies professionnelles et à démontrer les bénéfices que peuvent en retirer les entreprises si elles développent une politique de prévention efficace en matière de SST
- Le projet de recherche s'est appuyé sur une approche à deux volets comprenant un volet théorique (étude préliminaire et analyse documentaire) et un volet pratique basé sur des études de cas multiples. Les deux volets ont obtenu des résultats similaires malgré des approches méthodologiques différentes.

Principaux résultats de la recherche :

- La SST a le plus d'impact dans les domaines de la production, du transport, de l'affectation du personnel et de l'entreposage
- Les effets les plus importants de la SST sont : réduction des dangers, sensibilisation accrue des employés aux dangers, réduction des infractions et réduction des accidents du travail, amélioration de l'image de l'entreprise, amélioration de la culture en milieu de travail, réduction des temps d'arrêt et réduction des perturbations. Il y a donc des effets directs (par exemple, la réduction des accidents du travail et des maladies professionnelles) et indirects (par exemple, l'amélioration de l'image de l'entreprise et de la productivité) de la prévention dans les milieux de travail.
- Selon environ 75 % des entreprises interrogées, un investissement supplémentaire dans la SST permettrait de maintenir ou de réduire les coûts à long terme de l'entreprise
- Les trois types de coûts et de bénéfices les plus significatifs de la SST :

Coûts		Bénéfices	
•	Les conseils en matière de technologie de sécurité et le soutien médical de l'entreprise		 La valeur ajoutée générée par une meilleure image de l'entreprise La valeur ajoutée générée par une motivation et une satisfaction accrues des employés
•	Les coûts d'investissement		
	Les coûts organisationnels	•	Les économies de coûts par la prévention des perturbations

Principaux résultats de la recherche :

- Les dépenses en matière de SST sont un investissement rentable selon les entreprises interrogées.
 Le retour sur investissement de la prévention est évalué à 2,2.
- Les données recueillies dans le cadre de l'enquête font apparaître des corrélations significatives qui mettent en évidence des cultures de prévention différentes
- Pour des raisons méthodologiques et statistiques, les résultats ne doivent pas être surestimés (il s'agit d'estimations). Cependant, ils ne doivent pas être sous-estimés, car les personnes interrogées sont des professionnels de la SST et l'entrevue elle-même est une méthode ambitieuse de collecte de données. En tant que tel, le projet est considéré comme un premier pas dans la bonne direction, ni plus ni moins. D'autres recherches nationales et internationales sont nécessaires dans le domaine de la comptabilité de la prévention.

Principaux résultats de la recherche :

- La légitimation de la SST repose sur trois piliers. Dans un premier temps, elle protège les employés contre les accidents et les maladies en milieu de travail sur la base de motifs éthiques et humanitaires. Dans un second temps, sur le plan social, seule une SST efficace peut assurer la pérennité de l'assurance obligatoire contre les lésions professionnelles et la protection sociale des salariés. L'importance de ces deux premiers piliers justifie la nécessité de prendre des dispositions légales en matière de santé et de sécurité au travail.
- De plus, les résultats de ce projet montrent que les dépenses en matière de SST sont un investissement rentable en terme micro-économique et peuvent profiter aux entreprises elle-mêmes.* Un troisième pilier est donc défini sur cette base. Dans l'intérêt des employés, des employeurs et de la société, la prévention devrait jouer un rôle important dans la future politique nationale et internationale en matière de SST.

^{*}Karla Van den Broek et al. ont obtenu des résultats similaires en utilisant une approche méthodologique totalement différente, "Socio-economic costs of accidents at work and workrelated ill health, 2011".

- De nombreux pays ont introduit des programmes nationaux de prévention et de réadaptation dans leur régime EII. Ces régimes ont généralement fait preuve de stabilité financière et ont gagné en crédibilité.
- Le lien entre la politique de SST et le régime EII est présent dans un certain nombre de pays ayant une expérience de longue date avec leur régime EII :
 - Les grandes lignes de l'histoire du développement du régime EII en Corée du Sud fournissent quelques preuves de la relation entre la stabilité financière du régime EII, la prévention et le programme de retour au travail
 - Allemagne
 - Nouvelle-Zélande
 - Colombie-Britannique (Canada)
 - État de Washington (États-Unis)

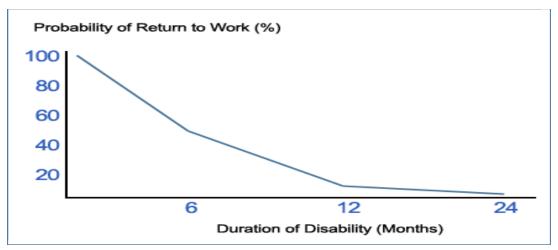
Quel est l'impact des politiques de réadaptation et de retour au travail pour les régimes Ell?

La politique de réadaptation, à savoir les mesures visant à encourager le retour au travail des travailleurs victimes d'accidents ou de maladies professionnelles est un outil additionnel permettant d'améliorer la pérennité des régimes EII

Arguments en faveur du retour au travail :

- En général, une proportion relativement faible de demandes d'indemnisation représente une part importante du coût global de l'invalidité de longue durée
- En réalité, les résultats en matière de retour au travail sont considérablement réduits lorsque la durée d'absence du travail dépasse six mois

Probabilité de retour au travail en fonction de la durée de l'invalidité



Source: www.issa.int (Présentation "Retour au travail, pourquoi maintenant?", Bernd Treichel, AISS)

Quel est l'impact des politiques de réadaptation et de retour au travail pour les régimes Ell?

- Afin de relever le défi du retour au travail, les institutions de sécurité sociale, en particulier les commissions des accidents du travail, ont introduit des mesures particulières telles que le tri des demandes dans le cadre de leurs procédures opérationnelles
- La seule approche viable pour une institution de sécurité sociale afin de s'attaquer à la problématique fiscale et sociale de la réinsertion est d'influencer le marché du travail de telle sorte qu'une personne victime de lésions professionnelles dont la mobilisation pourrait être réduite (pouvant également souffrir de nombreuses conséquences négatives associées) soit maintenue dans un emploi adapté, économiquement viable et durable

Quel est l'impact des politiques de réadaptation et de retour au travail pour les régimes EII?

Les Lignes directrices de l'AISS: Retour au travail et la réintégration professionnelle, publiées pour la première fois en 2013, ont été établies pour :

- Définir les options stratégiques pour les organismes de sécurité sociale afin d'atteindre ces résultats
- Générer des discussions sur les bonnes pratiques en matière de programmes de retour au travail pour les organismes de sécurité sociale
- Identifier les éléments de conception essentiels au succès
- Proposer des outils pratiques d'implantation
- Ils peuvent être utilisés comme outil de changement de paradigme : d'un rôle de payeur à un rôle d'acteur clé dans la sécurité sociale

Liste des lignes directrices de l'AISS sur le retour au travail et sur l'intégration

	Les parties prenantes
Duinaina	Base juridique et politique
Principes généraux	Travailler dans le cadre juridique
gonordax	Comprendre et apprendre les bonnes pratiques internationales
	Influencer le système
	Processus holistique
Principes et	Approche globale et intégrée mettant l'accent sur la prévention
directives spécifiques de	Début en milieu de travail
retour au travail	Combiner traitement médical et réadaptation professionnelle
	Adopter une approche bio-psycho-sociale
	Identification et intervention précoces
Intervention	Rapports proactifs
précoce	Début pendant le traitement médical aigu
	Rôle des facilitateurs
	Gestion de cas
Approche	Plan individuel
individualisée	Ajustements en milieu de travail
	Contrôle de la qualité

Liste des lignes directrices de l'AISS sur le retour au travail et sur l'intégration

Participation active de la personne concernée	S'engager avec les employés Responsabiliser l'individu Confiance, motivation et autodétermination
Collaboration et règlement des différends	Confidentialité Communication Travailler avec les acteurs du milieu de travail Travailler avec les professionnels de la santé et les prestataires de services Travailler avec les réseaux
Qualification des experts	Assurer la qualité des experts en retour au travail Formation et développement professionnel continu des experts en retour au travail Certification des experts en retour au travail
Suivi et évaluation	Évaluation des politiques Évaluation du programme Résultats individuels Audit formel

Étude de cas : SOCSO et le retour au travail

Avantages du programme de retour au travail pour les employeurs	Avantages du programme de retour au travail pour les travailleurs
 Réduit la durée de l'invalidité - permettre un retour au travail sûr et rapide - augmenter la productivité Retient les travailleurs expérimentés et hautement qualifiés Réduit les coûts de formation et d'embauche des travailleurs temporaires Optimise la période de réadaptation Facilite les modifications recommandées du poste de travail 	 Soutien psychologique par le biais de conseils et de consultations Restaure la confiance en soi (améliorer les capacités physiques et mentales, prévenir le manque de confiance en soi causé par la maladie ou le handicap) Matériel de réadaptation approprié Permet un rétablissement plus rapide, donc moins d'impact sur la qualité de vie en raison du handicap ou de la maladie

Étude de cas : Programme de retour au travail en Malaisie

Pour atteindre ses objectifs, le programme adopte des approches proactives et collaboratives. Un système efficace de gestion de l'invalidité a été mis en place et repose sur le partenariat entre les différentes parties prenantes (employeurs, employés, prestataires de soins de santé, prestataires de services de réadaptation, agences gouvernementales, organisations non-gouvernementales et autres organismes concernés).

Le processus de gestion de l'invalidité commence par les processus d'orientation. Les dossiers sont transmis par différentes sources (commission médicale ou commission d'appel de la SOCSO, commission médicale d'appel spéciale, médecins et employeurs).

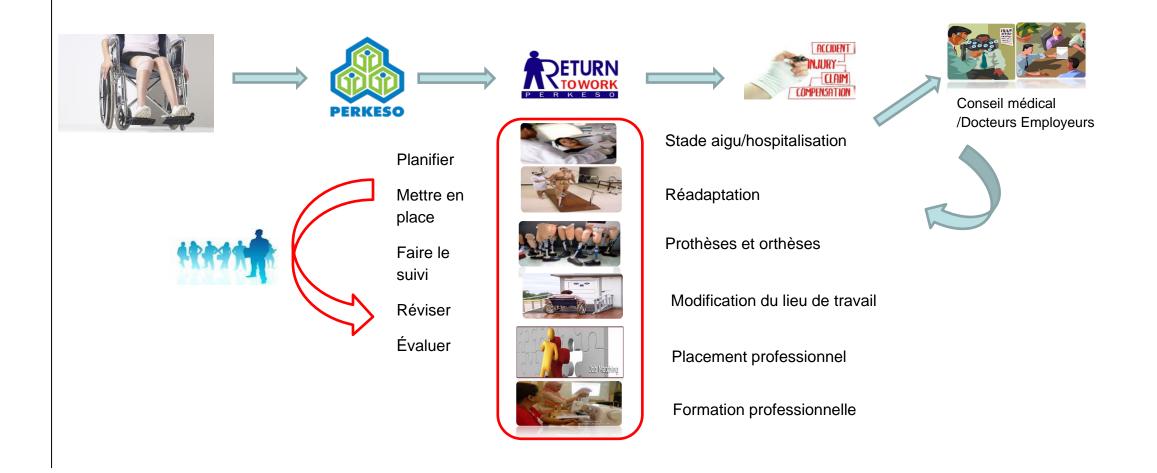
Les gestionnaires de cas examinent les cas référés en fonction des critères suivants :

- L'assuré bénéficie de prestations d'invalidité temporaire
- L'assuré est orienté par la commission médicale vers un programme de retour au travail et a demandé des indemnités pour invalidité permanente
- L'assuré est âgé de moins de 50 ans, est orienté par la commission médicale vers un programme de retour au travail et n'a pas été certifié invalide
- L'assuré est âgé de moins de 40 ans, est reconnu invalide et souhaite retourner au travail

Les gestionnaires de cas jouent un rôle crucial dans la mise en œuvre et la coordination du plan de réadaptation avec les prestataires de soins et les clients. Ils veillent à ce que les soins médicaux appropriés soient fournis à un coût raisonnable. Les agents de placement jouent également un rôle crucial, de même que les gestionnaires de cas, en aidant les travailleurs et les employeurs à réaliser avec succès le retour au travail.

Source : http://www.perkeso.gov.my/en/rtw-invalidity-scheme.html (consulté le 2016-10-19)

Étude de cas : L'impact du programme de retour au travail de SOCSO sur le régime Ell



Étude de cas : Stratégie nationale australienne de retour au travail

Les régimes d'indemnisation des travailleurs visent à minimiser le coût et l'impact des accidents et des maladies liés au travail. Il existe 11 régimes d'indemnisation des travailleurs en Australie - un pour chacun des huit états et territoires australiens, et trois régimes du Commonwealth.

Les efforts pour mettre en place des politiques nationales sont ralentis par les différences entre ces nombreux régimes d'indemnisation des travailleurs. Contrairement aux lois sur la santé et la sécurité au travail, il y a peu de volonté et d'incitatifs à mettre en place des programmes harmonisés pour le moment.

Bien que les dispositions spécifiques varient d'une juridiction à l'autre, tous les régimes ont pour objectif principal de soutenir un retour au travail rapide, sûr et durable pour l'ensemble des travailleurs.

Le retour au travail consiste à aider les travailleurs à reprendre le travail ou à rester au travail pendant qu'ils se remettent d'un accident ou d'une maladie liés au travail. Il s'agit d'un processus complexe où de nombreux facteurs (individu, organisation et régime) interagissent pour influencer le rétablissement du travailleur, son absence du travail et la durabilité de son retour au travail. Un retour au travail positif implique une bonne collaboration entre les intervenants.

Étude de cas : Stratégie nationale australienne de retour au travail

Historiquement, le travail politique pour atteindre des objectifs communs s'est fait par juridiction, avec des opportunités limitées de collaboration au niveau national. Les différentes juridictions ont continué de réviser et de réformer leurs processus et leurs systèmes de retour au travail afin d'améliorer les perspectives pour les travailleurs et les autres intervenants.

Malgré ces efforts, des défis subsistent. Bien que le nombre de demandes d'indemnisation pour des accidents du travail et des maladies professionnelles ait diminué au cours des deux dernières décennies, les taux de retour au travail sont demeurés sensiblement les mêmes.

En outre, les nouvelles tendances telles que l'augmentation du nombre de blessures psychologiques et l'approche centrée sur le client offrent de nouvelles possibilités de relever des défis avec une perspective nationale.

C'est dans ce contexte que Safe Work Australia a développé sa stratégie nationale de retour au travail.